



Centre agréé
Bilan de compétences



LE BILAN DE COMPÉTENCES

UN REGARD NEUF SUR VOUS-MÊME

Objectifs du Bilan de Compétences

Le bilan de compétences représente un moment privilégié qu'un salarié s'accorde afin de faire le point sur sa situation professionnelle. Il est cadré par la loi et permet en son sens « d'analyser ses compétences professionnelles, personnelles, ses aptitudes et ses motivations en appui d'un projet d'évolution professionnelle et, le cas échéant, de formation ».

Il peut ainsi également permettre de travailler sur ses atouts en vue d'obtenir un emploi, une formation...

Quand réalisé un bilan de compétences ?

Lorsque vous souhaitez :

- Mieux vous connaître pour faire des choix de carrière éclairés
- Anticiper les évolutions de votre métier actuel
- Préparer votre reconversion vers un autre métier ou un autre secteur d'activité
- Identifier vos compétences afin d'y voir plus clair et de pouvoir envisager de nouvelles perspectives professionnelles
- Envisager une évolution professionnelle, une mobilité interne ou externe
- Reprendre confiance en vos capacités
- Déterminer un projet de formation

LE BILAN DE COMPÉTENCES

UN REGARD NEUF SUR VOUS-MÊME

Les Modalités de mise en place

- Intervenants : Consultants experts
Psychologue du travail diplômée d'Etat
- Public : Tout public
- Pré-requis : Aucun
- Durée : 24h en présentiel réparties sur 2 à 3 mois accompagnées d'un travail en intersession
- Validation : Synthèse rendue au bénéficiaire à la fin du bilan de compétences

Nos Maitres Mots

Nos maîtres mots sont : la confidentialité, le non jugement, le respect mutuel, la personnalisation des outils à et pour chacun, un temps pour soi...

Le Financement

Le financement peut se faire à l'aide du CPF (tout ou partie) ou directement par l'entreprise.

LE BILAN DE COMPÉTENCES

UN REGARD NEUF SUR VOUS-MÊME

Cadre et déroulé du bilan

Le bilan de compétences doit se réaliser selon un cadre bien précis :

■ Phase préliminaire :

- Confirmation et validation du cadre du bilan et de nos engagements respectifs
- Définition de vos objectifs, de vos besoins et de vos attentes
- Co-construction du plan de route de votre bilan
- Confirmation du planning prévisionnel déterminé ensemble

■ Phase d'investigation :

- Analyse de votre parcours professionnel, personnel et de formation
- Exploration de vos compétences, vos valeurs, vos modes de fonctionnement
- Définition des conditions de travail importantes pour vous au quotidien et détermination de vos priorités
- Elaboration des premières pistes métiers résultant des investigations avec recherches d'informations sur le marché du travail, les métiers, les secteurs et les formations nécessaire via des enquêtes métiers de terrain et documentaires

■ Phase de conclusion :

- Détermination de votre projet professionnel
- Elaboration de votre plan d'actions, votre feuille de route déterminant les suites à donner à vos projets afin de ressortir du bilan serein avec toutes les clés en main
- Co-construction et remise de la synthèse écrite

Un rendez-vous de suivi est également prévu sous 6 mois afin de faire le point sur votre avancée post-bilan et de réajuster ensemble ce qui est nécessaire.



03 20 84 10 16
contact@ekonseil-rh.fr
82 rue de la Jonquière
59310 COUTICHES

www.ekonseil-rh.fr

P
A
R
I
S
•
L
I
L
L
E
•
D
U
N
K
E
R
Q
U
E
•
C
A
S
A
B
L
A
N
C
A